

**RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU 11 FÉVRIER
2005 DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE**

LE VENDREDI 11 FÉVRIER 2005

1. Procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2005

Motion (Turner et Smith) : que le procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2005 soit approuvé tel qu'il a été modifié.

ADOPTÉ

2. Approbation de financement

• **Attribution des subventions de 2005-2006**

Motion (Turner et Dumas) : que le Conseil recommande l'option 2 pour les attributions de subventions de 2005-2006.

ADOPTÉ

• **Subvention au programme ACCÈS**

Motion (Bruce et Samatte) : que le Conseil approuve la recommandation de financement pour la subvention au programme ACCÈS.

ADOPTÉ

• **Attribution des dépenses en capital**

Motion (MacDonald et Almdal) : que le Conseil approuve les recommandations de financement pour les attributions des dépenses en capital.

ADOPTÉ

3. Approbation de programme

Programmes stratégiques

Université du Manitoba

• **Maîtrise en arts en psychologie scolaire**

Motion (Turner et Hendler) : que le Conseil soutienne la mise sur pied d'un programme de psychologie scolaire dans le cadre du programme de maîtrise en arts tel qu'il a été présenté, et

que le Conseil approuve le financement réparti de la façon suivante :

213.9 \$ en 2005-2006, 111.7 \$ en 2006-2007, et 17.2 \$ en 2007-2008 pour un total de 342.8 \$ en financement continu; et 72.0 \$ en 2005-2006, 3.0 \$ en 2006-2007, et 21.5 \$ en 2007-2008 pour un montant total unique de 96.5 \$ en fonds de démarrage.

ADOPTÉ